



APPEL À CONTRIBUTION : SCIC, ENTREPRISE DE DEMAIN ?

En 2014 le nombre de Scic a crû de 20%. Au 31 décembre 2014 on dénombrait 425 Scic en activité.

Pour mettre en lumière cette évolution significative et en décrypter le sens, **L'AGORA DES SCIC** se tiendra à Paris les 18 et 19 novembre 2015.

Cet évènement ne portera pas un regard autocentré sur les Scic car il voudrait participer à la réflexion sur les formes de "**l'entreprise de demain**", laquelle tend à prendre en compte les acteurs de son propre environnement et est questionnée sur son impact territorial.

Le statut Scic construit-il un nouveau paradigme d'entreprise ?

Les Scic s'inscrivent largement dans des dynamiques de territoire, donnent une place importante aux parties prenantes dans le projet économique et social de la société coopérative, ouvrent la possibilité d'une nouvelle forme de participation des collectivités dans l'économie locale, et positionnent l'intérêt commun devant les intérêts particuliers, notamment en favorisant l'impartageabilité de la quasi totalité des bénéfices.

Peu d'écrits analysent le statut Scic et les enjeux auxquels il permet ou ambitionne de répondre. Nous pensons pourtant que des contributions de chercheurs (universitaires ou indépendants) et de coopérateurs (dirigeants, salariés, associés de Scic) pourraient avantageusement éclairer la réflexion et la pratique des entrepreneurs coopératifs, et susciter l'intérêt d'historiens, économistes et autres disciplines.

L'Inter-Réseaux Scic et la RECMA souhaitent profiter de l'Agora des Scic pour inviter des chercheurs et des coopérateurs à écrire une contribution sur : « **Les Scic, entreprise de demain ?** »

Les contributions sélectionnées seront mises en ligne sur le site des Scic avant l'Agora des Scic et éditées pour être diffusées en version papier.

Chaque chercheur ou coopérateur, le souhaitant, est invité

- à rédiger en 3 000 signes une présentation (abstract) de sa future contribution
- et à l'adresser à Jean Huet jhuet@scop.coop
- au plus tard le mardi 25 août

Les présentations sélectionnées par le comité scientifique (RECMA et IRScic) donneront lieu à des contributions de 3 à maximum 10 pages à envoyer pour le **26 octobre 2015**.

Noëlle Tatich, présidente de l'Inter-Réseaux **Scic**
Jean-François Draperi, rédacteur en chef de la **RECMA**

